

Décision arrêtant la composition du directoire du Centre Hospitalier de Troyes

LE DIRECTEUR DES HOPITAUX CHAMPAGNE SUD

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7-4, L.6143-7-5 et de D.6143-35-1 à D.6143-35-4 relatifs à la composition du directoire ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de Direction de la fonction publique hospitalière en date en date du 2 février 2023, nommant Monsieur Damien PATRIAT en tant que Directeur Général des Centres Hospitaliers de Troyes, Bar sur Aube, Bar sur Seine, du Groupement Hospitalier Aube Marne, de l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube, des EHPAD de Brienne le Château et d'Arcis-sur-Aube à compter du 15 février 2023 ;
- Vu la proposition de nomination de membres du personnel médical en date du 22 juillet 2024 de Monsieur le Docteur Vincent LAUBY, Président de la commission médicale d'établissement du Centre Hospitalier de Troyes ;
- Vu la proposition de nomination d'un membre du personnel non médical en date du 1^{er} mars 2023 de Madame Josiane BILS, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du Centre Hospitalier de Troyes ;
- Vu la note de service n°2024 du 9 septembre 2024 nommant Madame Nadine FARCY Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique du Centre Hospitalier de Troyes ;

C O N S I D E R A N T

- Que le directoire conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement ;
- Que le directoire approuve le projet médical et le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et prépare sur cette base le projet d'établissement ;
- Que la nomination comme membre du directoire est individuelle et ne peut être déléguée ;
- Que la durée du mandat des membres du directoire est de quatre ans et que ce mandat prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans les cas où son titulaire quitte

l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire ;

Que le mandat de membre du directoire est exercé à titre gratuit ;

D E C I D E

Article 1 : Nomination des membres du directoire

Le directeur arrête la composition du directoire comme suit :

Membres de droit :

Monsieur Damien PATRIAT, Directeur des Hôpitaux Champagne Sud et Président du directoire

Monsieur le Docteur Vincent LAUBY, Président de la commission médicale d'établissement du Centre Hospitalier de Troyes et Vice-président du directoire

Madame Nadine FARCY, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques unifiée du GHT de l'Aube et du Sézannais

Membres sur proposition du Président de la commission médicale d'établissement :

Docteur Laurent CHAPOUTOT, Chef du pôle Vasculaire

Professeur Tullio PIARDI, Chef du pôle Chirurgie

Docteur Alain HUGEROT, Chef du pôle Urgences

Docteur David LAPLANCHE, Chef du pôle territorial Santé publique et Performance

Docteur Salah KRAOUA, Chef de Service d'Accueil des Urgences et de Pneumologie

Membre sur proposition du Président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

Monsieur Séverin GRANDVEAU, Cadre supérieur du pôle Cancérologie et du pôle d'Imagerie

Article 2 : Durée de la décision arrêtant la composition du directoire

La présente décision portant délégation de signature prend fin lorsque le mandat des membres du directoire arrive à son terme ou qu'un nouveau directeur est nommé.

Article 3 : Notification et publication de la décision arrêtant la composition du directoire

La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature.

Elle sera portée à la connaissance des membres du directoire et elle sera communiquée au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Troyes.

Elle fera l'objet d'une publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Troyes.

Troyes, le 3 février 2025

Le directeur général
des Hôpitaux Champagne Sud



Damien PATRIAT

A N N E X E

Liste des invités permanents au directoire :

Docteur Mouklès ALMHANA, Chef du pôle territorial d'Imagerie

Docteur Pascale CHAUVEAU-JOUVE, Cheffe du pôle Clinique médicale par intérim

Docteur Corinne FREMOND, Cheffe du pôle territorial Evaluation, Sécurité-Qualité des soins

Monsieur Jimmy GANGNEUX, Directeur de la patientèle, des finances et du contrôle de gestion des Hôpitaux Champagne Sud

Docteur Amjad KATTINI, Chef du pôle Femme, Mère et Enfant

Madame Corinne LEMAIRE, Cadre supérieur du Pôle Femme, Mère et Enfant, Sage-femme coordinatrice de territoire

Monsieur Laurent MESNIL, Directeur des Ressources Humaines

Docteur Alberto SANTAGOSTINO, Chef du pôle Cancérologie

Docteur Georges SIMON, Vice-Président de la CME du Centre Hospitalier de Troyes

Madame Nathalie BRANS, Directrice des affaires générales et des usagers

Monsieur Maximilian AZARIAN, Secrétaire général des Hôpitaux Champagne Sud

Madame Mathilde ROYER, Directrice des affaires médicales des Hôpitaux Champagne Sud

Le secrétariat sera assuré par Madame Lenka PERNET, Adjointe au Secrétaire général des Hôpitaux Champagne Sud.

-